

Procès-verbal N°27 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 22 Février 2024
À :	10h30
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUQUIER Mr Jean-Pierre RIEU, Mr Patrick AURILLON, Mr LUGUEL Claude, Mr Pierre Jean JULLIEN
Excusés :	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)
Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.
A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable.
(Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 26 de la réunion du Jeudi 15 Février 2024.

MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Dépt 2 Poule A

Match N°26272468

U.S. GARONNAISE (D2) / AV S ROUSSON 2 (D2) du 03/03/2024 à 15h00

La rencontre **U.S. GARONNAISE (D2) / AV S ROUSSON 2 (D2)** initialement prévue le 03/03/2024 est avancée au **Samedi 02/03/2024 à 19h00** sur le stade JOSEPH ZANON à GARON. (Accord des deux clubs)

Dépt 4 Poule B

Match N°26845760

U.S. DU TRÈFLE (D4) / FC BOISSET GAUJAC 2 (D4) du 24/03/2024 à 12h00

La rencontre **U.S. DU TRÈFLE (D4) / FC BOISSET GAUJAC 2 (D4)** initialement prévue le 24/03/2024 est avancée au **Dimanche 03/03/2024** sur le stade de la ROYALETTE à SOMMIERES. (Accord des deux clubs)

Dépt 4 Poule D

Match N°26296952

O.C BELLEGARDE (D4) / O. FOURQUÉSIEEN 2 (D4) du 25/02/2024 à 15h00

La rencontre **O.C BELLEGARDE (D4) / O. FOURQUÉSIEEN (D4)** initialement prévue le 25/02/2024 est reportée au **Dimanche 03/03/2024 à 15h00** sur le stade de la CLAIRETTE à BELLEGARDE. (Accord des deux clubs)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

Le Secrétaire de séance

Mme Cendrine MENUQUIER

